



**courant
culturel**

Rocher-Percé

**AVIS DE NOMINATION
Pour diffusion immédiate**

Grande-Rivière, le 13 octobre 2021. – Le conseil d’administration de Courant Culturel Rocher-Percé est heureux d’annoncer la nomination de Madame Julie Fournier-Lévesque au poste de directrice générale par intérim, en remplacement de Monsieur Samuel Méthot-Laflamme.

Fière Gaspésienne, elle possède une solide expertise de près de 10 ans en production et en diffusion des arts visuels professionnels, acquise dans le réseau des centres d’artistes du Québec. Entre autres, à DARE-DARE centre de diffusion d’art multidisciplinaire de Montréal et plus récemment, au Bureau Satellite de Percé du Centre d’artistes Vaste et Vague. Depuis son retour en Gaspésie en 2018, elle a développé une très bonne connaissance du milieu culturel régional, notamment en siégeant 2 ans comme administratrice sur le conseil d’administration de Culture Gaspésie.

Madame Fournier-Lévesque est également titulaire d’une maîtrise en beaux-arts de la Valand School of Fine Arts (Göteborg, Suède) et d’un baccalauréat en beaux-arts de l’Université Concordia (Montréal). Elle a aussi complété un DEC en métiers d’arts au Cégep Limoilou (Québec) et un DEC en design de présentation au Cégep de Rivière-du-Loup.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur le savoir-faire et le savoir-être de Madame Fournier-Lévesque; ses qualités humaines, son leadership, sa compréhension des particularités régionales et son intérêt à travailler dans la continuité font d’elle un atout important pour Courant Culturel Rocher-Percé.

–30–

Source :

Flavie Barberousse

Présidente du conseil d’administration

flaviebarberousse@gmail.com

(581) 305-0137

Autres renseignements :

Julie Fournier-Lévesque

Directrice générale par intérim

direction@courantculturel.com

(418) 385-2100

418 385-2100

210, rue du Carrefour, local C
Grande-Rivière (Québec)
G0C 1V0

courantculturel.com

Courant Culturel Rocher-Percé est un organisme à but non lucratif, dont la mission est de promouvoir la culture, de mobiliser le milieu culturel, d’organiser des activités à vocations culturelles sur le territoire et de mettre en œuvre la politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé